



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Politique du patrimoine

Question écrite n° 45812

### Texte de la question

M. Leonce Deprez saluant comme il convient, la memoire de Marcel Carne, recemment disparu, demande a M. le ministre de la culture s'il n'estime pas opportun d'assurer au-dela de la perennite des oeuvres du grand cineaste que le public francais s'est charge d'assurer lui-meme depuis plus de cinquante ans, le maintien et le rayonnement du patrimoine culturel de la France que celui-ci a contribue a magnifier dans ses oeuvres cinematographiques, devenues des oeuvres d'anthologie.

### Texte de la réponse

Tres sensible a la disparition d'une des plus grandes figures du cinema francais en la personne de Marcel Carne, le ministre est bien sur attentif a la perennite de l'oeuvre du cineaste et a son rayonnement tant en France qu'a l'etranger. Si l'exploitation commerciale des films du realisateur releve exclusivement de ses ayants droit, le ministere de la culture intervient a plusieurs niveaux pour assurer la conservation de cette oeuvre, la restauration eventuelle des films et leur diffusion non commerciale. Tout d'abord, les archives du film du Centre national de la cinematographie (CNC) conservent en depot la quasi-totalite des films realises par Marcel Carne, et bien sur l'integralite de ses films realises avant 1954 sur support « nitrate ». Dans le cadre du plan de sauvegarde et de restauration mis en place par le ministere de la culture et le CNC, les archives du film ont notamment restaure des bandes d'essais d'acteurs, inedites, tournees par Marcel Carne pour les films Jenny (1936) et Therese Raquin (1953). Les films Le jour se leve (1939) et L'Air de Paris (1954) ont quant a eux ete restaures en 1988 par la cinematheque francaise, association dont le fonctionnement et les actions sont soutenus et finances par l'Etat. Le festival annuel CineMemoire, consacre au patrimoine cinematographique, permet de presenter au public ces films retrouves ou restaures. Ce qui a ete le cas pour les films de Marcel Carne, parmi lesquels non seulement les titres cites mais plusieurs autres films ont ete projetes, dans le cadre d'un « Panorama du cinema francais », lors d'une precedente edition du festival. Outre la diffusion non commerciale dans ce type de manifestations, la diffusion via les cinematheques, les centres ou instituts culturels francais a l'etranger, etc., permettent une decouverte ou redecouverte constante de l'oeuvre de Marcel Carne. En ce qui concerne les documents « non films » relatifs a la carriere du cineaste, Marcel Carne a choisi de ceder, il y a une dizaine d'annees, l'ensemble de ses archives personnelles (scenarios manuscrits de la quasi-totalite de ses films, correspondance professionnelle et privee, photographies de tournage, affiches de ses films...) a un musee de Boston aux Etats-Unis ou elles ne sont pas particulierement bien mises en valeur. Il existe toutefois des documents accessibles en France au sein de la nouvelle bibliotheque du film (BIFI). Cette bibliotheque-mediatheque, qui vient d'etre ouverte, rassemble et met a la disposition du public et des chercheurs l'une des plus importantes collections au monde consacree au cinema, issue notamment des fonds du CNC, de la cinematheque francaise et de la FEMIS. Le ministere de la culture veillera a la collecte de toute piece nouvelle concernant Marcel Carne et son oeuvre afin de completer ces fonds.

### Données clés

**Auteur :** [M. Deprez Léonce](#)

**Circonscription** : - UDF

**Type de question** : Question écrite

**Numéro de la question** : 45812

**Rubrique** : Patrimoine

**Ministère interrogé** : culture

**Ministère attributaire** : culture

Date(s) clé(e)s

**Question publiée le** : 2 décembre 1996, page 6240

**Réponse publiée le** : 6 janvier 1997, page 27